

GEOM7
7 rue de Berlin
34200 SETE

HECTARE
75 ZI Les portes Domitiennes
34 741 VENDARGUES

Lotissement de 5 lots.

CERTIFICAT DE PAIEMENT 2

Lotissement Les Ombrelles 2
Lot n°1 - Tranche unique

travaux réalisés au suivant situation du	21/06/2023	reçue le	14/06/2023
titulaire du Marché	ESPINAS & FILS 52 Chemin de la Grave 34150 Saint Jean de Fos		
compte à créditer marché du	notifié le 06/06/2022		
montant du lot toutes tranches	84 975.80 € HT soit 101 970.96 € TTC	montant de la tranche	84 975.80 € HT soit 101 970.96 € TTC

désignation	cumul en cours	cumul précédent	mois en cours	cumul des paiements T.T.C	
travaux réalisés	84 975.80 €	84 975.80 €	0 €	Av. F	0.00 €
rabais commercial				1	96 872.41 €
actualisation ou révision				2	- 5 098.55 €
pénalités				3	
retenues				4	
montant H.T.	84 975.80 €	84 975.80 €		5	
T.V.A (19,6%)	16 995.16 €	16 995.16 €		6	
total T.T.C.	101 970.96 €	101 970.96 €		7	
retenue de garantie (5%)	5 098.55 €	5 098.55 €		8	
remboursement de la retenue de garantie :			5 098.55 €	9	
Caution fournie T.T.C. = 5 098.55 €				10	
Part sous traitée =				11	
paiement direct :				12	
remboursement avance forfaitaire :				13	
SOMME A PAYER POUR LA PRESENTE SITUATION (T.T.C)			5 098.55 €	14	
dont H.T. :			4 248.79 €	15	
T.V.A. :			849.76 €		
total :					91 773.86 €

en toutes lettres :

Cinq mille quatre-vingt-dix-huit EUROS et cinquante cinq cents

Vérifié, vu, bon à payer :
pour la somme T.T.C. de : **5 098.55 €**

Le Maître d'Ouvrage :

HECTARE

A , le

Bon pour accord Jérôme
21 JUIN 2023

Le Maître d'œuvre :

GEOM7

A SETE, le 21 juin 2023





**BANQUE POPULAIRE
DU SUD**

**MARCHÉS PRIVÉS DE TRAVAUX
CAUTION EN REMPLACEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE**

N° 00331331

La Banque Populaire du Sud, exploitant également les marques Banque Dupuy, de Parseval, Banque Marze et Crédit Maritime, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire, ayant son Siège Social à Perpignan (66000), 38 boulevard Clemenceau, immatriculée au RCS de Perpignan sous le numéro B 554 200 808,

Représentée par **Mme Muriel BRIERA et M. Jean-François PONCET, Conseillers du Service Clients** de la Banque Populaire du Sud, subdélégataires de Monsieur Pascal BRIAN, Directeur des Solutions et de l'Expérience Clients de la Banque Populaire du Sud suivant acte de subdélégation sous-seing privé signé à Perpignan le 01 Mars 2022, lui-même délégataire de Monsieur Cyril BRUN, Directeur Général de la Banque Populaire du Sud, suivant acte de substitution de signatures sous-seing privé le 01 Mars 2022 ; Monsieur Cyril BRUN agissant lui-même en vertu des pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration de la Banque Populaire du Sud aux termes de la délibération du 18 juin 2021.

Déclarons nous porter caution solidaire de :

La SARL MAURICE ESPINAS & FILS – 52 CHEMIN DE LA GRAVE – 34510 SAINT JEAN DE FOS, immatriculée au RCS de Montpellier sous le N° 414 499 905, dont le représentant légal est Monsieur Jean-Paul ESPINAS.

Ci-après dénommé 'l'entrepreneur',

Vis-à-vis de :

La SAS HECTARE – 75 Z.I. LES PORTES DOMITIENNES - B.P 30020 - 34741 VENDARGUES CEDEX, immatriculée au RCS de Montpellier sous le N° 351 338 660, représentée par Monsieur Jérôme LEDOUX,

Ci-après dénommé 'le maître de l'ouvrage',

Pour le montant du cautionnement auquel l'entrepreneur est assujéti, dans les conditions prévues par les articles 1^{er} & 2^e de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971, au titre d'un marché privé ayant pour objet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT « LES OMBRELLES 2 » - CHEMIN DES PARROS, 34230 CAMPAGNAN / LOT N°01 : TERRASSEMENT VOIERIE & RÉSEAUX HUMIDES, D'un montant global de : 101.970,96 € passé avec le maître de l'ouvrage en date du 07/07/2022

La présente caution est limitée à la somme de **5.098,55 € (Cinq-mille quatre-vingt-dix-huit Euros et cinquante-cinq centimes)**, sauf à parfaire ou à diminuer s'il y a lieu, en application de l'article 1 de la loi sus-visée, le montant étant alors calculé sur la valeur définitive du marché, telle qu'elle doit résulter du contrat précité à l'exclusion de tous travaux supplémentaires non prévus au marché.

La présente caution garantit exclusivement l'exécution des travaux pour satisfaire, le cas échéant, aux réserves faites à la réception par le maître de l'ouvrage. Elle prendra fin, dans les conditions de l'article 2 de la loi sus-visée, à l'expiration du délai d'une année à compter de la date de réception des travaux, faite avec ou sans réserve, sauf opposition notifiée par le maître de l'ouvrage à La Banque Populaire du Sud par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à LA BANQUE POPULAIRE DU SUD – AGENCE COURT TERME – 38 bd Georges Clémenceau 66966 Perpignan 09.

JFP

7/2



**BANQUE POPULAIRE
DU SUD**

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles www.sud.banquepopulaire.fr (rubrique Tarifs et réglementation - Protection des données personnelles) consultable ou à tout moment sur notre site internet) ou sur simple demande auprès de votre agence.

Ces personnes disposent du droit de s'opposer au traitement de ces données à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent, sous réserve de justifier de leur identité par la production d'une copie d'identité, être exercés à tout moment à l'adresse suivante :

- Par courrier postal : BANQUE POPULAIRE DU SUD - Sud Service Consommateurs, 265 avenue des États du Languedoc, 34000 MONTPELLIER

- Par courriel : consommateursbps@sud.banquepopulaire.fr

Si vous souhaitez en savoir plus ou contacter notre Délégué à la Protection des Données, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

- Par courrier postal : BANQUE POPULAIRE DU SUD – Direction de la Conformité et des Risques, 10, Place de la Salamandre, 30000 NÎMES

- Par courriel : BPS_ProtectionDesDonnees@sud.banquepopulaire.fr

Les personnes concernées ont le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en charge de la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. En France, l'autorité de contrôle est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS Cedex 07.

La présente garantie est soumise au droit français pour son interprétation et son exécution. Élection de domicile est faite à ce titre au siège social de la Banque Populaire. Les tribunaux compétents sont ceux de Perpignan.

Fait à Nîmes, le **05/06/2023**
BANQUE POPULAIRE DU SUD

*Bon pour caution
Selon les Termes ci-dessus*

*Bon pour caution selon
les Termes ci-dessus*

BANQUE POPULAIRE DU SUD

Direction Services Clients

Agence Court Terme

38, Bd G. Clemenceau - 66966 PERPIGNAN CEDEX 09
554 200 808 RCS PERPIGNAN

BANQUE POPULAIRE DU SUD

Direction Services Clients

Agence Court Terme

38, Bd G. Clemenceau - 66966 PERPIGNAN CEDEX 9
554 200 808 RCS PERPIGNAN